

---

## RELOCALISATION DES BUREAUX DE L'HÔTEL DE VILLE DE BONAVENTURE

---

**Bonaventure, le 23 mai 2023** – La Ville de Bonaventure désire informer la population de la relocalisation de ses bureaux au 127, avenue de Louisbourg. Les travaux de rénovation étant terminés, l'équipe de l'hôtel de ville peut enfin réintégrer un immeuble moderne, accessible et fonctionnel. Les bureaux seront fermés les 29 et 30 mai pour le déménagement. Les services seront à nouveau disponibles dès le 31 mai.

La salle du conseil, située au rez-de-chaussée, permettra aux citoyens à mobilité réduite d'assister aux séances publiques du conseil ainsi qu'aux différentes activités qui s'y déroulent via les cours ou les divers organismes qui l'occupent. Le monte-personne rend également accessible les bureaux administratifs majoritairement situés à l'étage. Les numéros de téléphone, de postes et les adresses courriel seront les mêmes.

*« Cette relocalisation est un moindre mal quand on pense à tous les avantages qu'ont apportés les travaux de rénovation. Cette réfection majeure du bâtiment, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur, en fera un immeuble au goût du jour dont les citoyens seront fiers. »*, précise le maire, Roch Audet.

Le projet est soutenu financièrement par le Programme de réfection et de construction des infrastructures municipales du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation du Québec pour un montant de 3 250 000 \$.

Pour toute information supplémentaire, prière de communiquer avec le maire de Bonaventure, monsieur Roch Audet.

- 30 -

**Information :**

Roch Audet, Maire  
Ville de Bonaventure  
418 391-1486

**Source :**

Amélie Nadeau, Directrice adjointe et Service du greffe  
Ville de Bonaventure  
418 534-2313, poste 230